

Séance du 20 avril 2023

L'an deux mil vingt-deux le jeudi vingt du mois d'avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de COLOMBE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Martine JACQUIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: le 13 avril 2023

PRÉSENTS: Mme JACQUIN Martine, Maire

Mmes Ms: VALTAT Roger, SERRE Patrice, BONNARDON Maurice, adjoints.

Mmes et Ms: DAUPHANT Aude, ERBS Angélique, MARREL Eliane, MARTIN Marylène, MATHURIN Armelle, MITAUT Rachel, BESSON Pierre-Henri, CHARRAT Laurent, GUICHARD Serge, JEANNIARD Luc, RIONDET Jacques.

ABSENTS EXCUSÉS: Mme. Ms. GRASSER Sylvie, MARC Emmanuelle, ROBERT-MICHON Flavien

ABSENTE: Mme VAYSSIERE Nora.

PROCURATIONS : GRASSER Sylvie à JEANNIARD Luc
MARC Emmanuelle à SERRE Patrice
ROBERT-MICHON Flavien à BONNARDON Maurice

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BESSON Pierre-Henri

Etat civil

Mariages :

CHAPEL Sébastien et LOPES Laura : le 08 avril

Décès :

SAPEY née DIBILIO Michela : le 25 mars à Voiron

ROBERT-MICHON Josette : le 26 mars elle était la grand-mère de Flavien Conseiller Municipal

Ordre du jour

- Construction du restaurant scolaire : point sur les travaux.
- Cantine et garderie périscolaire : tarifs pour l'année scolaire 2023/2024
- Jeunes Sapeurs Pompiers : attribution de subvention
- Réflexion sur le devenir de l'impasse des Vignes
- Compte rendu des commissions municipales.
- Compte-rendu des commissions de la CCBE,
- Questions diverses
 - Cérémonie du 8 mai
 - Planning des prochaines séances du conseil municipal

Le compte rendu de la séance du 22 mars est approuvé à l'unanimité

Construction du restaurant scolaire : point sur les travaux :

Patrice SERRE :

Le chantier est plutôt au ralenti, le test à l'air s'est révélé négatif ; il y a beaucoup de fuites. Plusieurs entreprises vont devoir corriger l'étanchéité de leur travaux (maçonnerie, charpente, plomberie). Il y a des entrées d'air par les menuiseries extérieures, par les puits de lumière et par les passages de chauffage entre les locaux.

Les différentes entreprises sont donc en train de corriger ces malfaçons ils doivent agir rapidement afin de pouvoir faire un nouveau test (prévu le 17 mai). Le coût de celui-ci sera à la charge des entreprises en défaut.

- Le menuisier doit fixer les patères.
- Le plombier a finalisé l'installation des deux bacs à l'entrée
- Comme prévu, le sol souple a été enlevé et refait dans la salle de garderie, ce travail es terminé depuis hier après midi
- Le garage à vélos de l'école a été démoli ; l'entreprise Gachet a finalisé les enrobés mercredi et supprimé la cage de foot en attendant le nouvel emplacement
- Les vidéos des portails ont été installés mais ne sont pas encore en fonction, il faut attendre la pose des SALTO prévu pour le 23 juin
- Les arbres ont été plantés et la pelouse semée. Cette partie de pelouse a été grillagée provisoirement pour éviter aux enfants d'aller piétiner.
- Les barrières de chantier ont été enlevées aujourd'hui ; il est de nouveau plus facile d'accéder aux bacs du point d'apport volontaire.

Compte tenu de l'échec du test à l'air, l'architecte a pointé les délais et pointé les pénalités pour chaque entreprise concernée.

* Le devis pour la mise en place de deux Switchs a été validé pour un montant de 910,80 € TTC

* Le devis pour le remplacement de l'alarme intrusion dans le bâtiment école 2 a été validé pour un montant de 3 877,09 €

* Le devis pour le mise en place d'un alarme intrusion dans le bâtiments école 3 a été validé pour un montant de 3 231,04 €

Cantine et garderie périscolaire : tarifs pour l'année 2023 – 2024

M. Patrice SERRE, adjoint aux affaires scolaires expose :

La société GUILLAUD traiteur a fait parvenir en mairie le tarif pour la fournitures des repas de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2023/2024, celui-ci a subi une hausse de 8 %.

Il est rappelé que la collectivité n'a pas augmenté les tarifs de la cantine et de la garderie depuis le rentrée scolaire 2017 – 2018.

Au regard de la hausse de prix pratiquée par le traiteur et de l'augmentation du point d'indice des agents, il est proposé au Conseil Municipal de fixer les tarifs comme suit à compter de la rentrée de septembre 2023 :

Cantine

- Enfants domiciliés dans la commune : 4,90 € le repas au lieu de 4,60 € actuellement
- Enfants domiciliés hors de la commune : 5,80 € au lieu de 5,40 € actuellement
- Enseignants, personnels : 3,90 € le repas au lieu de 3,60 € actuellement

Garderie :

- Enfants domiciliés dans la commune : 1,50 € le 1/2 heure au lieu de 1,40 € actuellement
- Enfants domiciliés hors de la commune : 1,60 la 1/2 heure au lieu de 1,50 € actuellement

Après avoir entendu l'exposé de M. SERRE et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe ces tarifs comme suit à compter de la rentrée de septembre 2023 :

Cantine

- Enfants domiciliés dans la commune : 4,90 € le repas
- Enfants domiciliés hors de la commune : 5,80 le repas
- Enseignants, personnels : 3,90 € le repas

Garderie :

- Enfants domiciliés dans la commune : 1,50 € le 1/2 heure
- Enfants domiciliés hors de la commune : 1,60 la 1/2 heure

Jeunes Sapeurs Pompiers : attribution de subvention

Mme le Maire donne lecture d'un courrier de l'association des JSP Terres Froides sollicitant une subvention pour l'organisation du Congrès Départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère qui aura lieu le 24 juin sur les communes de Colombe et Le Grand-Lemps.

Le samedi 23 juin, les 33 sections du département seront rassemblées sur le stade du Grand-Lemps. Afin de permettre un bon accueil des jeunes et la pleine réussite de cette journée historique, l'association sollicite une subvention exceptionnelle de 3 000 € pour cet événement.

Après échange avec sa collègue Maire de Le Grand-Lemps et afin d'harmoniser les montants, Mme le Maire propose au Conseil Municipal l'attribution d'une subvention de 1 500 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- * Décide d'attribuer une subvention d'un montant exceptionnel pour l'année 2023 de 1 500 €
- * Charge Mme le maire de mandater cette somme au profit de l'association des Jeunes Sapeurs Pompiers

Globalement le montant de subvention accordé pour le congrès CIS et JSP s'élève à 3 000 €, identique à la commune de Le Grand-Lemps.

Réflexion sur le devenir de l'impasse des vignes :

Maurice BONNARDON

Les travaux d'élagage des arbres impasse des vignes sont terminés et les barrières réalisées. Cette impasse, classée en chemin rural n'est plus utilisée car très étroite et sans issue particulière.

Le déclasser et le céder à un des propriétaires mitoyens permettrait de maintenir ce lieu en état.

Avant tout il est nécessaire de clarifier la situation en ce qui concerne les propriétaires c'est à dire l'indivision entre la commune et la société LOTISSOL qui n'existe plus.

M. BONNARDON se propose de voir avec Me WUTHRICH, notaire à Rives pour pouvoir débloquer cette situation.

Compte-rendu des commissions municipales :

Maurice BONNARDON :

En ce qui concerne la voirie, le chantier de remplacement de la conduite d'eau par la CCBE doit reprendre la semaine prochaine de chez Mademoiselle RIVAL jusqu'au chemin de la bascule. La base de vie du chantier est installée près du vieux clocher et les travaux devraient s'étaler sur deux mois.

De son côté, TE 38 a prévue de démarrer leurs travaux à partir de chez Mlle RIVAL, à compter de début juillet. L'entreprise retenue par leur services sera connue semaine prochaine.

Le montant prévue par la CCBE pour la réfection de la chaussée reviendra à la commune pour la réalisation de l'enrobé.

Nous allons consulter les entreprises COLAS, EUROVIA et CHAMBARD la réalisation de l'enrobé à l'automne.

Les travaux d'égagement du talus chemin du Combeau (en dessus du lotissement de Grande Colombe) ont été réalisés cette semaine.

Le dossier des sentiers de randonnée suit son cours avec CEREMA.

2023-20-1 : FAÇADE DE L'ÉGLISE : étude de faisabilité :

M. Maurice BONNARDON adjoint expose :

Comme convenue lors d'une précédente séance, un devis a été sollicité pour l'étude de faisabilité architecturale, technique et économie de la réfection des façades de l'église.

Le cabinet ACOBAT Architecture nous a fait parvenir une offre pour un montant de 2 160 € TTC incluant le projet, le chiffrage ainsi que le montage des dossiers de subventions.

Après avoir entendu l'exposé et après délibéré, le Conseil Municipal approuve le devis du cabinet ACOBAT et charge Mme le Maire de signer l'acte d'engagement avec ce cabinet.

Commission « Vie associative »

La commission s'est réunie dernièrement et a travaillé sur les points suivants :

* prévoir le planning de la journée du 15 juillet, elle est à la recherche d'une association pour l'organisation de cette journée et notamment pour la tenue de la buvette.

* Comice agricole : les associations diffuseront l'information à leurs adhérents et espérons une mobilisation de toute la commune pour la réalisation d'un char. Pierre-Henri a proposé le thème des JO avec les anneaux olympique et peut être une silhouette de Mélina, puisqu'elle participera aux JO de Paris l'année prochaine.

Il a été décidé de se retrouver tous les vendredis, à partir du 12 mai, à 20h30 à la salle des fêtes pour la confection des fleurs.

* Pour le week-end du Téléthon un concert aura lieu au gymnase le vendredi soir, ce qui permettra au sou des écoles de disposer des salles pour le week-end comme il le souhaitait. Le samedi aura certainement lieu, comme chaque année ; la pesée des filets garnis à domicile,

Compte-rendu des commissions de la CCBE :

Roger VALTAT :

Lundi 27 mars, le conseil communautaire s'est réuni pour traiter les sujets suivants :

*** ADMINISTRATION GENERALE ET OPTIMISATION DES RESSOURCES :**

- Administration générale : Prononciation sur l'opportunité du renouvellement du bureau communautaire.
- Administration générale : Modification de la composition du bureau communautaire.
- Administration générale : Élection du conseiller communautaire membre du bureau (sans délégation).
- Administration générale : Élection d'un membre suppléant pour la Commission d'Appel d'Offre (CAO).
- Administration générale : Élection d'un membre de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP).
- Administration générale : Désignation d'un membre suppléant à la commission intercommunale pour l'accessibilité de la communauté de communes de Bièvre Est.
- Administration générale : Désignation d'un conseiller communautaire pour représenter la communauté de communes de Bièvre Est au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Bièvre Liers Valloire.
- Administration générale : Désignation d'un membre à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la communauté de communes de Bièvre Est.
- Administration générale : Désignation des membres des commissions thématiques suite aux différents changements au sein des conseils municipaux des communes membres de la communauté de communes de Bièvre Est.
- Administration générale : Désignation d'un membre à la commission Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la communauté de communes de Bièvre Est.
- Administration générale : Désignation d'un délégué au conseil d'exploitation de la régie des eaux de Bièvre Est.
- Administration générale : Désignation d'un conseiller communautaire pour représenter la communauté de communes de Bièvre Est au Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Bièvre (SMICTOM) des pays de la Bièvre.
- Marchés publics : Avenant n°2 au lot n°1 du marché, n°21TX12, relatif aux travaux de construction d'une station de traitement des eaux usées et des réseaux de transfert associés sur les communes de Châbons et de Bizennes.
- Ressources humaines : Présentation du rapport « Égalité entre les femmes et les hommes ».

***FINANCES ET POLITIQUES CONTRACTUELLES**

- Finances : Vote des taux 2023 de fiscalité directe.
- Finances : Vote du montant du produit appelé pour le financement des charges Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI).
- Finances : Reprise anticipée des résultats 2022 – Budget ordures ménagères.
- Finances : Durée et neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées – Budget principal.
- Finances : Vote du budget primitif 2023 – Budget principal
- Finances : Vote du budget primitif 2023 – Budget annexe ordures ménagères.
- Finances : Vote du budget primitif 2023 – Budget annexe eau.
- Finances : Vote du budget primitif 2023 – Budget annexe assainissement.
- Finances : Vote du budget primitif 2023 – Budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- Finances : Vote du budget primitif 2023 – Budget annexe zones économiques.
- Finances : Vote du budget primitif 2023 – Budget annexe immobilier d'entreprise.

*** ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE**

- Développement économique : Autorisation d'aliéner le lot n°1 de la zone commerciale de Bièvre Dauphine sur la commune d'Apprieu

Questions diverses :

*** Cérémonie du 8 mai :**

Mme le Maire informe le conseil municipal que pour cette cérémonie du 8 mai un peu particulière nous aurons la présence :

- * de la personne qui a demandé l'inscription de ces deux femmes et des membres de sa famille.
- * de M. Denis MEIS, président de l'association des déportés de Flossenbürg
- * de Mme Anne SAVIGNEUX, administratrice de l'association des déportés de Ravensbrück.
- * Mme la présidente de l'ONACR
- * d'un piquet d'honneur de plusieurs personnes.

*** Planning des prochaines séances du conseil municipal**

- Jeudi 25 mai
- Vendredi 9 juin : date imposée pour l'élection des personnes (élus) qui participeront à l'élection des sénateurs le 24 septembre prochain
- Jeudi 22 juin
- Jeudi 20 juillet

DIVERS :

L'école est enfin éligible à la fibre

Roger VALTAT se charge de prendre contact avec l'interlocuteur ORANGE pour la mise en place dans les différents bâtiments communaux.

Une réunion a lieu le 21 avril à 19 h au foyer municipal de Le Grand-Lemps concernant les Frelons asiatiques .

Projet de méthaniseur : La société VALTERRA fera une présentation de ce projet sur le site d'implantation le vendredi 9 juin de 17 à 20 h et le vendredi 30 juin de 17h à 20 h. Ils pourront répondre aux questions que pourraient se poser les habitants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

*Le Maire
Martine JACQUIN*

*La secrétaire de séance
Pierre-Henri BESSON*